Infos presse

Mont-Ventoux - Étape du Tour de France - 22 juillet 2025

Le Parc naturel régional en action !

Accueillir une arrivée d'étape du Tour de France au sommet du mont Ventoux est un événement d'envergure, à la fois symbolique et stratégique pour le territoire. Le Ventoux incarne à lui seul un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel que le Parc s'attache à préserver et à valoriser chaque jour. Dès lors, le rôle du Parc ne se limite pas à la logistique ou à l'accueil du public : il consiste à accompagner l'événement dans une démarche respectueuse de l'environnement, en veillant à la préservation des milieux sensibles, à la sensibilisation des visiteurs et à la mise en avant des savoir-faire locaux. L'étape du Tour devient ainsi l'occasion de concilier sport, attractivité territoriale et développement durable, dans un site mythique où la nature et l'effort se rejoignent.

Ainsi, l'intervention du Parc naturel régional du Mont-Ventoux dans l'accueil de cette étape du Tour de France s'articule autour de quatre temps forts :

En phase préparatoire :

- Conception de panneaux d'informations en partenariat avec le Département de Vaucluse portant sur :
    - L'accès pédestre vers le sommet depuis le Mont Serein et le parking de la Frache ;
    - L'organisation du parking des Ermitants ;
    - La sensibilisation des visiteurs (enjeux environnementaux, risque feux, risque de chute…)

- Apport d'une expertise à ASO, à la DDT84 et au bureau d'étude Biotope sur les enjeux environnementaux du site Natura 2000 « Mont Ventoux », afin de limiter au maximum l'impact généré par un évènement de cette ampleur sur les milieux naturels.

- Participation aux groupes de travail dédiés à l'organisation de l'étape en Vaucluse.

La semaine précédant l'étape :

- Installation d'une centaine de panneaux pour sensibiliser les visiteurs (protection de la biodiversité, prévention des incendies, sécurité en montagne…). Ces supports seront posés avant l'arrivée des premiers spectateurs, la semaine précédant l'étape.

- Déploiement d'environ 4000 mètres de filets de protection (fournis par ASO) pour la sauvegarde des espaces naturels sensibles en bordure des zones spectateurs au sommet du Ventoux et au Mont Serein. En fonction des secteurs, ceux-ci seront posés la veille ou plusieurs jours avant l'épreuve, tout en tenant compte des activités pastorales et touristiques présentes sur le massif.

Le jour de l'étape :

- Mobilisation de la Garde Régionale Forestière (écogardes) et des agents du Parc pour la surveillance, la sensibilisation et l'orientation des spectateurs. Ceux-ci seront positionnés sur les secteurs sensibles ou les zones de forte affluence (sommet du Ventoux, Mont Serein, ligne de crêtes…) afin d'être au contact direct des spectateurs. Au total, environ 30 personnes du Parc seront mobilisées sur le massif le jour du passage.

Et après :

- Démontage de l'ensemble des éléments dès le lendemain de l'étape, afin d'éviter toute dégradation ou dispersion du matériel dans le milieu naturel, notamment en cas de vent fort.

Parc du Ventoux : un souffle de nature à préserver

Plongez dans l'univers captivant du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, un lieu où la nature et la culture s'entrelacent harmonieusement, mais aussi une formidable terre de vélo !

Une nature exceptionnelle, des paysages variés, le Ventoux fait rêver, il est le belvédère de la Provence. Labellisé Réserve de Biosphère par l'UNESCO en 1990, il doit son identité forte aux hommes qui ont fait de son ascension une véritable épopée mais aussi à ses habitants qui travaillent et vivent dans les villes et villages de la plaine du Comtat au plateau de Sault, des gorges de la Nesque à la vallée du Toulourenc, du pays de Vaison aux monts de Vaucluse. Grâce au travail des agriculteurs locaux, ce magnifique terroir offre un panier gourmand et embaumé où les cerises, les abricots, les melons, les raisins gorgés de soleil côtoient les bouquets de lavande.

Ventoux, terre de vélo

La palette des panoramas de la région du Ventoux en fait une formidable terre de vélo qui déroule de nombreux circuits de découverte balisés, avec en point d'orgue la mythique ascension du Mont-Ventoux. Du haut de ses 1910 m, il attise toutes les convoitises. Galvanisés par les images des héros du Tour de France, environ 130 000 cyclistes se lancent chaque année à l'assaut du Géant de Provence. C'est en 1951 que la Grande Boucle s'aventurait pour la première fois au Ventoux, le 22 juillet elle parcourra ses pentes pour la 18ème fois de son histoire, et sans doute comme toujours accompagnée par la liesse populaire.

Cette nouvelle étape est l'occasion de rappeler que le Ventoux abrite une faune et une flore uniques et fragiles. Depuis sa création en 2020, le Parc du Ventoux s'attache à protéger et valoriser ces patrimoines naturels et culturels, il s'implique aussi à l'aménagement durable de son territoire, à l'éducation et à l'information du public. Chaque été le Parc déploie une vingtaine d'écogardes qui exercent un rôle de surveillance, de prévention et d'alerte en cas d'incendie. Ils contribuent également à la sensibilisation et à la protection de l'environnement et aux bons comportements à observer dans cet écrin exceptionnel. Le 22 juillet prochain, ils seront présents sur la montée du Ventoux aux côtés des spectateurs.

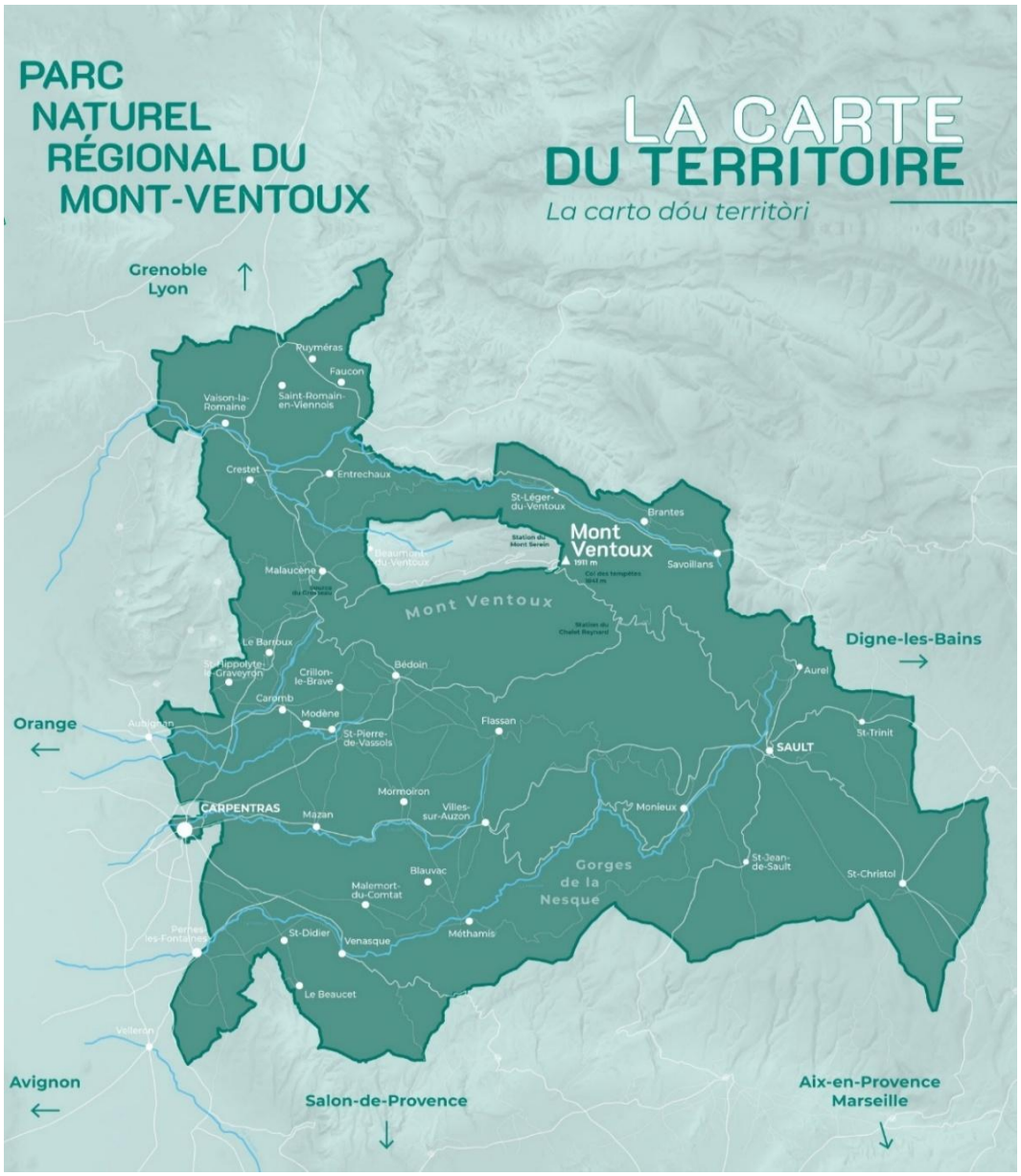

Les 37 communes classées sous la dénomination « Parc naturel régional du Mont-Ventoux » :
Aubignan ▪ Aurel ▪ Bédoin ▪ Blauvac ▪ Brantes ▪ Caromb ▪ Carpentras ▪ Crestet ▪ Crillon-le-Brave ▪ Entrechaux ▪ Faucon ▪ Flassan ▪ Le Barroux ▪ Le Beaucet ▪ Malaucène ▪ Malemort-du-Comtat ▪ Mazan ▪ Méthamis ▪ Modène ▪ Monieux ▪ Mormoiron ▪ Pernes-les-Fontaines ▪ Puyméras ▪ Saint-Christol d'Albion ▪ Saint-Didier ▪ Saint-Hippolyte-le-Graveyron ▪ Saint-Léger-du-Ventoux ▪ Saint-Marcellin-lès-Vaison ▪ Saint-Pierre-de-Vassols ▪ Saint-Romain-en-Viennois ▪ Saint-Trinit ▪ Sault ▪ Savoillans ▪ Vaison-la-Romaine ▪ Velleron ▪ Venasque ▪ Villes-sur-Auzon

Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux en bref

- Création en 2020
- 37 communes du Vaucluse et 3 EPCI
- Principales villes : Carpentras, Vaison-la-Romaine et Pernes-les-Fontaines
- 877 km^2
- 91 977 habitants
- Point culminant : le Mont-Ventoux à 1910 m
- 58 % espaces naturels
- 32 % espaces agricoles
- 9 % espaces urbains
- Labellisé Reserve de Biosphère en 1990 par l'UNESCO

Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité et vivant, mais son équilibre peut être fragilisé par une pression urbaine et/ou touristique fortes et par une dévitalisation rurale. Il est reconnu au niveau régional et national pour la grande qualité de son patrimoine naturel, culturel et pour ses paysages. C'est un projet de territoire qui vise à protéger et valoriser mais sans interdire.

Toutes les actualités du Parc du Ventoux sur : **www.parcduventoux.fr**

Parc naturel régional du Mont-Ventoux **parcduventoux**

Contacts Parc du Mont-Ventoux **: Carole Apack / Vincent Thomann - 04 90 63 22 74**
carole.apack@parcduventoux.fr **/** vincent.thomann@parcduventoux.fr